



Syndicat Mixte  
des 3 Vallées

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### RAPPORT POUR VENTE - L1331-11-1 du Code de la Santé Publique

N° de dossier : 10445 – à rappeler lors d'un contact avec le service

Date du contrôle : 29/08/2022

#### Habitation :

Adresse : AU VILLAGE

Code postal : 32300 Commune : SAINT-OST

Référence cadastrale de l'habitation : B 197

Référence cadastrale de la filière : B 197

#### Propriétaire :

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur GANEO DIDIER

Complément de nom ou conjoint :

Adresse principale : AU VILLAGE

Code postal : 32300 Commune : PONSAN SOUBIRAN

Téléphone / Portable : 05 62 67 06 40 - 06 20 76 72 56

Adresse électronique : didier.ganeo@wanadoo.fr

#### Occupant :

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur GANEO DIDIER

Tél / Portable : 05 62 67 06 40 - 06 20 76 72 56

Mail : didier.ganeo@wanadoo.fr

**Remarque :** Achat en Septembre 2015 par M GANEO Didier : mise aux normes non effectuée.

#### Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : Logement vacant
Année de construction du logement :
Date de réalisation de la filière ANC : 1982
Nombre de chambre(s) : 3 + 3
Nombre de pièce(s) principale(s) : 4 + 4

Nombre d'occupant(s) : 0
Nombre Equivalent Habitant : 8 EH
Nombre de logement(s) : 2

#### Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : 3833 m<sup>2</sup>

Surface disponible ANC : m<sup>2</sup>

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  Oui  Non

Pente du terrain recouvrant le traitement : Faible

Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ?

- Est-il destiné à la consommation humaine ?
- Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :
- Est-il déclaré ?

Oui  Non  
 Oui  Non  
m  
 Oui  Non  ?

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur un terrain mitoyen ?

- Est-il destiné à la consommation humaine ?
- Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :
- Est-il déclaré ?

Oui  Non  ?  
 Oui  Non  ?  
m  
 Oui  Non  ?

Commentaires :

## Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input checked="" type="checkbox"/> Améliorations apportées <b>Précision(s) : Fosse septique et bac à graisses rendus accessibles</b>  <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) <b>Précision(s) :</b>
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> <b>Précision(s) :</b>
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

## Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	<b>Volume inférieur à 20 EH</b>
<b>Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué</b> <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	<b>Filière agréée</b> <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
<b>Dispositif(s) annexe(s)</b>	
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)
<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage	
<b>Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) :</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commentaires généraux :</b> Installation non conforme composée d'une fosse septique et d'un bac à graisses qui s'écouleraient vers un épandage en drain poterie (ouvrage non localisé et dont la présence n'est pas vérifiable). Une seconde habitation, non habitable à ce jour ne possède aucun système d'assainissement.	

## Description de l'évacuation

<b>Destination des eaux pluviales</b> Commentaires :	Infiltration sur la parcelle
<b>Origine des effluents</b> Commentaires :	Eaux Ménagères + Eaux Vannes

## Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

## Le prétraitement : Fosse septique

Volume en m <sup>3</sup> : ?	
Matériaux : <b>Béton</b>	
Type d'eaux usées collectées : <b>Eaux vannes</b>	
Le prétraitement est-il accessible ?	<b>Oui</b>
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	<b>Non</b>
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	<b>?</b>
Présence d'odeurs ?	<b>Non</b>
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	<b>?</b>
Etat de corrosion :	
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Si oui, prévoir une vidange !! Taux d'accumulation des boues : <b>Peu de boue au fond de l'ouvrage %</b>	<b>Non</b>
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	<b>?</b>
Date de la dernière vidange Volume vidangé Justificatif transmis ? Vidangeur Observations : <b>Pas de vidange déclarée depuis le contrôle précédent</b>	<b>Non</b>
<b>Commentaires :</b> Ouvrage présentant un niveau d'eau 20 cm trop bas qui peut s'expliquer soit par la présence de quelques racines, des catalpas très proches, qui rentrent par le regard de vidange, soit par une fuite dans l'ouvrage.	

## Le bac à graisses

Volume en L	<b>50 L</b>
Type d'eaux usées collectées ou à collecter	<b>Eaux ménagères</b>
Matériaux	<b>Béton</b>
Type de matériau de remplissage	
Tampon du bac à graisse accessible ?	<b>Non</b>
Hauteur des graisses en cm :	<b>0</b>
Le volume est-il adapté à son utilisation ?	<b>Non L</b>
Le bac présente-t-il des signes d'altération ? Si oui, préciser :	<b>?</b>
Présence d'odeurs ?	<b>Non</b>
Le regard du bac à graisse est-il affleurant ?	<b>Oui</b>
Vidange(s) effectuées ?	<b>Non</b>
<b>Commentaires :</b>	

## La ventilation

Diamètre en mm	<b>mm</b>
Type de ventilation	<b>Absence de ventilation</b>
Equipements	
Fonctionnement correct de la ventilation ? Si non, préciser :	<b>Non</b>
Remontée au faîtage ?	<b>Non</b>
Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	<b>Non</b>
<b>Commentaires :</b>	

## Le traitement

Type de traitement : <b>Absence de système de traitement</b>	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	
La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité ? Si oui, lesquels et pourquoi ?	<b>Faible</b>
Autre traitement Si oui, lequel et pourquoi ?	
<b>Commentaires</b> : épandage en drain poterie déclaré lors d'un contrôle précédent (ouvrage non localisé et dont la présence n'est pas vérifiable)	

## Le rejet

Type de rejet	<b>Non déterminé</b>
Lieu de rejet prévu ou actuel	<b>Non déterminé</b>
Nature des eaux rejetées	<b>Eaux prétraitées</b>
<b>Commentaires</b> :	

## AVIS TECHNIQUES

### CONCLUSION SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION

<b>Situation de la filière</b>	<b>Zone à enjeu sanitaire</b> : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <b>Zone à enjeu environnemental</b> : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Installation</b>	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente  Commentaire(s) :
<b>Défaut(s) de structure</b>	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut  Commentaire(s) :
<b>Dysfonctionnement(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement  <i>Installation non conforme (Article 4 - cas c). Travaux dans un délai de un an en cas de vente.</i>  Commentaire(s) : - Absence d'un système de traitement
<b>Entretien et usure</b>	<input type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut  Commentaire(s) :
<b>Conclusion</b>	<b>INSTALLATION NON CONFORME</b>

## PROPOSITION DU CONTROLEUR

Avis	Défavorable
<p>Commentaires :</p> <p><b>Installation non conforme qui aurait dû faire l'objet d'une remise aux normes dans l'année qui a suivi la vente de l'habitation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Absence d'un système de traitement</li></ul> <p>Procédure de remise aux normes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en œuvre préalable d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif réalisée par un bureau d'étude (articles 11 et 12 de l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5).</li><li>- L'intégralité de la filière d'assainissement non collectif devra être créée, après vidange puis dépose ou remblaiement des ouvrages existants.</li><li>- Les ouvrages susceptibles d'être mis en place sont listés sur le site <a href="http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/agrement-des-dispositifs-de-traitement-r92.html">http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/agrement-des-dispositifs-de-traitement-r92.html</a> ou disponibles au Syndicat.</li></ul>	
Identité de l'agent : Alexandre PUJOL	Date : 29/08/2022

## AVIS DE L'AGENT CHARGE DE LA RELECTURE

Avis :	Défavorable
<p>Commentaires :</p> <p><b>En signant l'acte authentique de vente de l'immeuble, vous avez pris connaissance de votre obligation de remise aux normes de l'installation d'assainissement non collectif (article L271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation). Vous vous êtes ainsi engagé(e) à procéder à la remise aux normes de l'unité d'assainissement dans l'année suivant la signature de l'acte authentique.</b></p> <p><b>Ces travaux n'ont toutefois pas été engagés.</b></p> <p><b>Le dossier de remise aux normes de l'installation d'assainissement sera déposé auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif dans les meilleurs délais.</b></p> <p><b>Les travaux ne pourront débuter qu'après validation préalable du projet d'assainissement par le service. Lors du chantier, un agent du Syndicat se rendra à plusieurs reprises sur le chantier ; le service sera donc être averti de la date et de l'heure du commencement des travaux puis sera régulièrement informé de l'état d'avancement du chantier.</b></p> <p><b>Préalablement à la dépose de la fosse septique, vous procéderez à sa vidange. Pour ce faire, vous faire appel à une entreprise agréée par le Préfet qui vous remettra le bon de vidange réglementaire ; ce document précisera la date de l'opération de vidange, la nature et le volume de boues prélevées ainsi que le lieu de traitement des boues.</b></p>	
Identité de l'agent : Alexandre PUJOL	Date : 29/08/2022

